

Réf: Dossier N° 086482

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLOOM IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 254, Ilot 30942

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLOOM IMMOBILIER »

Objet : GESTION LOCATIVE, TRANSACTION IMMOBILIERE, EXPERTISE IMMOBILIERE

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 254, Ilot 30942

Dirigeant(s) : M YAO KOUASSI ELVIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01229 du 15/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10364/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

